



Communiqué de presse
Paris, le 16 juillet 2020

e-santé

Docaposte renforce son expertise avec l'obtention de la certification Hébergeur de données de santé (HDS)

Engagée dans la transformation numérique de la santé en France, Docaposte, filiale numérique du Groupe La Poste, obtient la certification Hébergeur de données de santé délivrée par l'Agence du Numérique en Santé.

Premier hébergeur de données de santé en France avec plus de 45 millions de dossiers santé actifs, Docaposte a fait de l'e-santé une de ses priorités stratégiques.

Opérateur de ses propres data centers installés en France, acteur de confiance numérique, Docaposte bénéficie de la certification Hébergeur de données de santé à caractère personnel délivrée par l'Agence du Numérique en Santé.

Cette certification renforce l'exigence de Docaposte pour délivrer des services de confiance notamment en matière d'hébergement de données de santé.

Le périmètre de la certification HDS obtenu par Docaposte concerne les 6 niveaux d'activités qui couvrent l'ensemble de la Tierce Maintenance d'Exploitation (TME) : de la fourniture de data centers à l'exploitation des applications informatiques.

« Nous sommes très fiers de l'obtention de la certification HDS qui confirme que Docaposte est un acteur référent et souverain de la confiance numérique en France. Grâce à ce label, nous continuons à offrir le plus haut niveau de service à nos clients. » souligne Olivier Vallet, Président directeur général de Docaposte.

Engagé dans la transformation numérique de la santé, Docaposte a pour ambition de réconcilier les sphères médicales, familiales et médico-sociales autour du patient. Docaposte a racheté en 2019 Icanopée, éditeur spécialisé dans l'échange de données de santé, Docaposte souhaite accompagner le déploiement du dossier médical partagé (DMP) et son interfaçage avec les dossiers patients dans les établissements de santé. Fin 2019, Docaposte a également été retenu par la Centrale d'Achat de l'Informatique Hospitalière (C.A.I.H.) pour le marché de recueil du consentement des patients dans les hôpitaux publics.

« Docaposte possède dans son ADN le strict respect de l'obligation médicale. Nous accompagnons les différents acteurs du secteur sur leurs enjeux digitaux et nous nous engageons pour le déploiement d'une santé de proximité facilitant la prévention et la prise en charge des patients, en confiance, y compris dans les zones les plus reculées » ajoute Régis Sénéguou, Directeur santé de Docaposte.

Dès les premiers jours de la crise épidémique, Docaposte a cofondé avec l'Alliance Digitale contre le Covid-19, le site d'information et d'orientation MaladieCoronavirus.fr, qui est à ce jour l'application de santé la plus utilisée en France (9 millions d'utilisateurs).

A propos de DOCAPOSTE

Filiale numérique du Groupe La Poste, Docaposte compte plus de 6 400 collaborateurs répartis sur près de 70 sites en France et à l'international et a réalisé 700M€ de chiffre d'affaires en 2019, en tenant compte de l'intégration de Softeam Group. Premier hébergeur de données de santé, la société héberge plus de 45 millions de dossiers santé. Docaposte accompagne toutes les organisations dans leur transformation numérique et leur permet de l'accélérer, en confiance. Alliant conseils, plateformes collaboratives, expertise métier, capacités numériques et industrielles, Docaposte permet aux entreprises et administrations de concevoir, optimiser et digitaliser leurs processus métier et parcours de relation clients, employés, fournisseurs et citoyens. Docaposte apporte son conseil dans la co-crédation d'offres innovantes, opère des services couvrant les besoins métiers ou sectoriels et offre également un ensemble de solutions numériques clés en main : signature, archivage, vote...

Plus d'information sur www.docaposte.com

Contact presse :

Presse écrite / Patrice Lemonnier
01 55 44 25 35 / patrice.lemonnier@laposte.fr